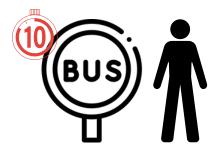
# RÈGLES DE SÉCURITÉ

## ACCÈS AU VÉHICULE / COMPORTEMENTS















Se présenter 10 minutes avant l'heure de passage

Présenter votre titre de transport valide Enfant de moins de 10 ans obligatoirement accompagné d'un adulte

Rester assis et boucler sa ceinture



Attendre l'arrêt complet du véhicule avant de sortir



Interdiction de souiller ou détériorer le matériel roulant



Interdiction de monter dans le véhicule en état d'ivresse



Interdiction de fumer et de vapoter à bord du véhicule d'appareils ou instruments sonores



Interdiction de faire usage



Interdiction de transporter des matières dangereuses



Le conducteur peut vous refuser l'accès en cas de non respect des règles.













\*Sous dérogation de la CC Thelloise









## **BAGAGES - COLIS**

Les bagages de taille standard sont limités à 2 par personne.

Les vélos et trottinettes sont interdits. Les poussettes sont autorisées mais doivent être pliées.



### LA RÉSERVATION DU TAD **SANCTION ABSENCE TAD**



#### TAD et course ... L1 Ercuis-Persan

En cas d'absence ou d'annulation moins d'une heure avant la prise en charge, l'usager sera sanctionné et devra payer un ticket aller-retour dans un délai de 2 semaines calendaires à compter de la date de la pénalité sous peine de ne plus pouvoir effectuer de nouvelles réservations.

## INFRACTION AU RÈGLEMENT

Tout acte violent verbal ou physique à l'encontre du conducteur ou des passagers est passible d'un PV établi par la Gendarmerie ou la Police Nationale conformément aux dispositions du code pénal.



060-200067973-20241121-211124-DC-127-DE

Accusé certifié exécutoire





Réception par le préfet : 25/11/2024 Publication: 25/11/2024

